

**Question écrite du 17 janvier 2024 de M. Olivier Gurtner: «Champel: pourquoi un tel détour cycliste?»**

Le secteur de Champel, autour du parc Bertrand, est complexe pour les cyclistes. Plusieurs habitants m'ont interpellé au sujet de l'avenue Alfred-Bertrand, se plaignant qu'à vélo ils doivent réaliser tout un détour en venant de Florissant pour rejoindre le plateau de Champel en passant par des axes au trafic plus chargé et donc dangereux.

La situation a empiré depuis les travaux sur l'avenue de Champel, obligeant les cyclistes à descendre trois pâtés de maison supplémentaires afin d'accéder à ladite avenue et rejoindre le plateau.

Par ailleurs, plusieurs riverains se sont étonnés que les travaux de l'automne dernier sur l'avenue Alfred-Bertrand n'ont pas conduit à une amélioration de la condition des cyclistes, ramenant le site au *statu quo ante*.

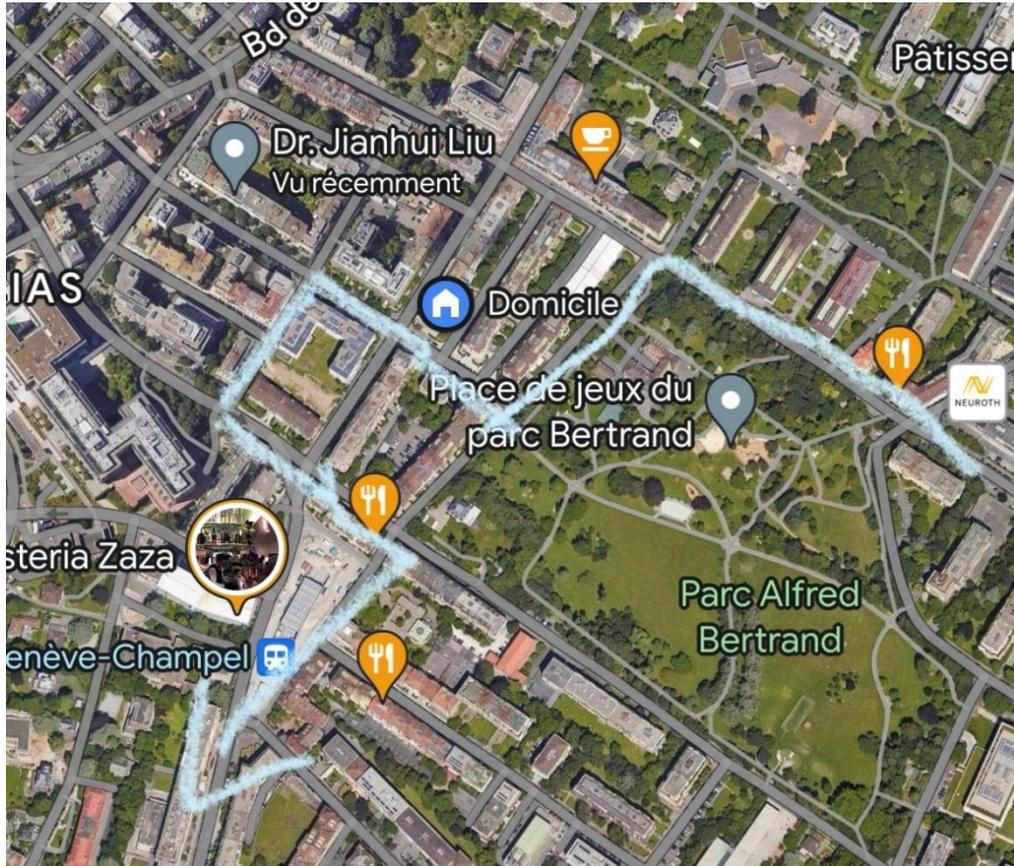
Les interrogations se font d'autant plus fortes que le site est relié à la voie verte, tel que souligné par la motion M-1644.

Mes questions sont les suivantes:

- pourquoi avoir entrepris des travaux sans mettre en œuvre les options intéressantes préparées par le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM), avec une bidirectionnelle cyclable?
- Est-ce qu'un contresens cyclable est prévu? À quelle échéance?
- Quel scénario est finalement prévu pour cet axe, en réponse à la motion M-1644, parmi les pistes présentées au Conseil municipal?

Annexe: cartes des détours cyclables

Détour cyclable



Détour cyclable (janvier 2024), en raison des travaux sur l'avenue de Champel

